ATTESTATION SUR L'HONNEUR Elèves contacts à risque (collégiens ou lycéens)

Mon enfant a été identifié comme contact à risque.

Situation de l'enfant	Conduite à tenir
Il présente un schéma vaccinal complet ;	Il doit réaliser immédiatement un autotest puis réalise
	un autotest à J+2 (2 jours après le premier test) et à J+4
	(4 jours après le premier test).
	Cette surveillance peut également se faire par tes
	antigénique ou test PCR (dans ce dernier cas, le retour el
	classe ne pourra se faire qu'après que la pharmacie ou le
	laboratoire vous ait délivré les résultats).
 Il a été atteint de la Covid-19 depuis moins 	Il n'y a pas d'obligation de dépistage ou de quarantaine.
de deux mois.	
	ésentiel sous réserve que les tests réalisés soient négatifs
Règles de retour en classe : il suit les cours en pré 2. Mon enfant n'est pas vacciné ou présente u Il doit respecter un isolement de 7 jours à compt	

Je soussigné(e) :
[Prénom et Nom]

demeurant:

[Adresse]

représentant légal de :

[Prénom et Nom de l'élève]

atteste sur l'honneur que mon enfant respecte les règles rappelées ci-dessus permettant de suivre les cours en présentiel.

Cette attestation sur l'honneur permet d'accéder aux activités scolaires et périscolaires.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à	[commune], le[date]
	Signature
	énom] [Nom]